

CLUB VIP GC

Pourquoi adhérer au Club ?



*Devenez membre du CLUB VIP GC pour être force de **proposition pédagogique** en **partenariat** avec la spécialité **Génie Civil** de l'INSA de Strasbourg.*

VIP → Grand Partenaire



Pourquoi VIP ?

- *Une dynamique positive.*
- *Des rencontres conviviales (déjeuners, diners, salons, conférences, journée BTP, ...).*
- *Faire évoluer l'offre (sponsorisation de voyages techniques, prix des meilleurs PRT et PFE, ...).*

Les « PLUS » du CLUB VIP GC



- *Des propositions de stages et des offres d'emplois traitées en priorité par les enseignants de la spécialité Génie Civil afin de mieux cibler les attentes des entreprises et de nos étudiants.*
- *Une aide pédagogique des enseignants de la spécialité Génie Civil pour l'élaboration des sujets de Projets de Recherche Technologique (PRT) et de Projets de Fin d'Etudes (PFE) qui doivent répondre aux attentes de l'entreprise d'accueil et satisfaire au référentiel de l'ingénieur en Génie Civil de l'INSA de Strasbourg.*

Les « PLUS » du CLUB VIP GC



- *La possibilité d'être force de proposition pour des sujets de projets pédagogiques au cours du cursus de formation :*
 - ✓ *5 projets en 4^e année (environ 100 heures de formation),*
 - ✓ *9 projets en 5^e année (environ 230 heures de formation).*
- *La possibilité de participer à l'évaluation de ces projets pédagogiques.*

Les « PLUS » du CLUB VIP GC



- *L'amélioration du lien entre les entreprises VIP et nos étudiants en Génie Civil le plus tôt possible dans leur cursus de formation grâce à des réunions organisées avec des étudiants sélectionnés et les enseignants concernés par les thématiques abordées (conférences, visites, entretiens, ...).*
- *Un accompagnement pour la mise en place de contrats de professionnalisation en 5^e année (mise en relation entreprise / étudiants dès la 4^e année).*

Qui participe ?



- *1 représentant de l'entreprise VIP,*
- *Tous les enseignants du Génie Civil,*
- *1 représentant INSA Entreprises,*
- *1 représentant A&I,*
- *Les délégués des étudiants de GC2 à GC5.*

Comment faire ?

Contact :

clubvip.gc@insa-strasbourg.fr

Droits d'entrée (engagement de 3 ans) :

Entreprises – 250 salariés : 1.500,00 €/an

Entreprises +250 salariés : 3.000,00 €/an

